



JEAN-PIERRE VUILLEMIN

PAR LA MISERICORDE DE DIEU
ET LA MISSION CONFIEE PAR LE SAINT-PERE,

ÉVÊQUE DU MANS

DÉCRET INSTITUANT LE NOUVEAU CONSEIL PRESBYTÉRAL

1 – Le conseil presbytéral qui entourera l'Evêque à dater du 1^{er} septembre 2024 sera constitué des membres suivants , conformément au canon 497 du Code de droit canonique de 1983 :

Membres de droit :

- Monsieur l'abbé Emmanuel JAMIN (*Membre du Conseil épiscopal*)
- Monsieur l'abbé Guy KALUBI-WALELU (*Membre du Conseil épiscopal*)
- Monsieur l'abbé Benoît PIERRE (*Vicaire général*)

Membres élus :

- Père Paul-Élie CADET, c.s.c
- Monsieur l'abbé Bernard de CHASTEIGNER
- Monsieur l'abbé Philippe CHÉREL
- Monsieur l'abbé Antoine CLÉMENT
- Monsieur l'abbé François CLÉRET
- Monsieur l'abbé Hervé-Marie COTTEN
- Monsieur l'abbé Michel DUBOIS
- Monsieur l'abbé Christian du HALGOUËT
- Monsieur l'abbé Marc ISNARD
- Monsieur l'abbé Amaury de la MOTTE ROUGE
- Père Louis LESACHER, c.s.c
- Monsieur l'abbé Vincent RABERGEAU

Membres nommés :

- Père André CHOI
- Monsieur l'abbé Jean-Christophe DELENTE (*Doyen Secteur missionnaire Le Mans-Sud*)
- Monsieur l'abbé Christophe HADEVIS (*Doyen Secteur missionnaire Ouest*)
- Monsieur l'abbé Laurent HUSSET (*Doyen Secteur missionnaire Est*)
- Père Grégoire JEAN-PIERRE, c.s.c (*Doyen Secteur missionnaire Centre-Sud*)
- Monsieur l'abbé Julien SOSSOU

2 – Les membres du bureau demeurent inchangés :

- Monsieur l'abbé Philippe CHÉREL
- Monsieur l'abbé Antoine CLÉMENT (*Secrétaire*)
- Monsieur l'abbé Vincent RABERGEAU

3 – Le conseil presbytéral est ainsi constitué pour une durée de cinq ans, à dater du 1^{er} septembre 2024.
(Article 6 des statuts du Conseil presbytéral promulgués le 31 mai 2022)

4 – Les doyens sont tous membres du conseil presbytéral, associés aux travaux des sessions et ils participent aux votes.

Toutes dispositions antérieures étant abrogées, le présent décret prend effet dès sa signature avec tous les effets qui en découlent. Il fait l'objet d'une publication sur le site internet du diocèse.

Par mandement

Madame Aude PÉGIS
Chancelier



Le Mans, le 1^{er} septembre 2024

✠ Jean-Pierre VUILLEMIN

Évêque du Mans